

Dispositif Eco-Garde

Compte rendu
d'activité 2025



Les Yvelines
notre territoire

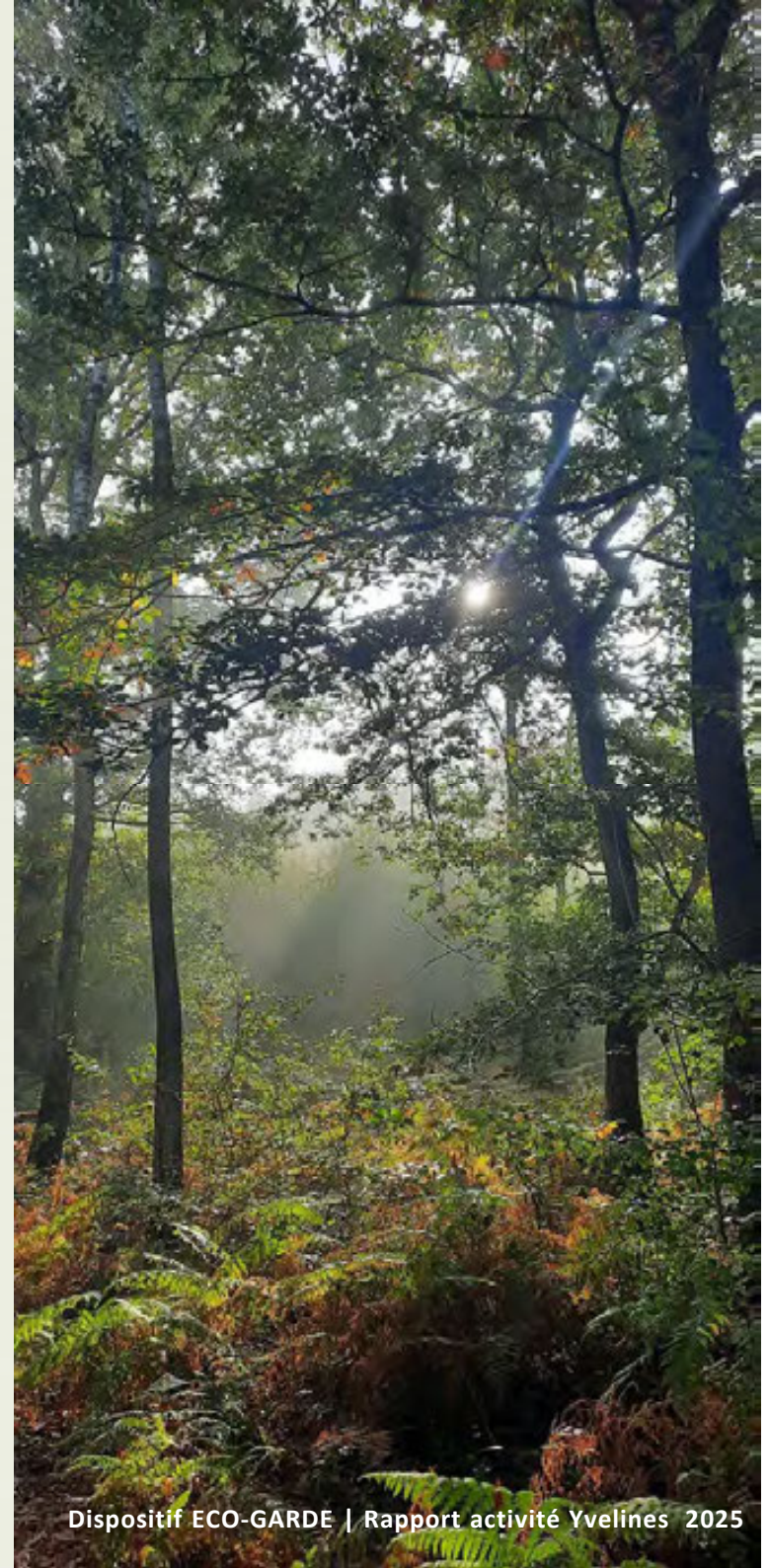


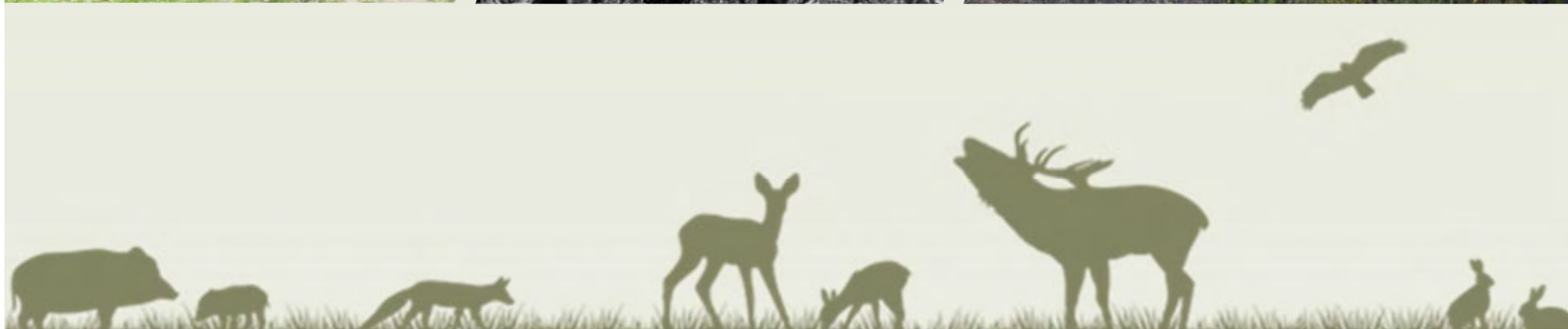
L'année **2025** marque une étape particulière dans l'histoire du dispositif éco-garde des Yvelines. 19 ans après ses premières actions de terrain — dix-sept ans officiellement depuis la création du dispositif — les éco-gardes renouent avec leur territoire d'origine à travers une nouvelle collaboration qui a débuté progressivement en 2023 avec la Communauté de communes Gally Mauldre, là même où tout a commencé.

Ce retour aux sources se traduit par une volonté partagée de renforcer les liens entre acteurs locaux, élus et agents de terrain, autour d'une vision commune : la préservation des espaces naturels, au plus près des usagers de la nature. En retrouvant Gally Mauldre, le dispositif éco-garde rappelle que son ADN repose avant tout sur l'ancrage territorial, la connaissance fine des milieux et le dialogue constant avec les acteurs locaux.

Depuis sa création, le dispositif n'a cessé d'évoluer. Initialement déployé sur un périmètre restreint, il a couvert en 2025, **13 communes** ainsi que **19 espaces naturels sensibles** (ENS) témoignant de la confiance renouvelée des territoires et de la pertinence de ses missions.

Ce rapport d'activité retrace ainsi une année charnière, à la croisée de l'histoire et de l'avenir du dispositif. Il illustre à la fois la maturité acquise par les éco-gardes des Yvelines et leur capacité à se réinventer sans perdre de vue leurs fondamentaux : présence humaine sur le terrain, informations, prévention, médiation et protection durable des espaces naturels au service des collectivités et de leurs habitants,





Le dispositif

Le Dispositif s'appuie sur un groupe d'éco-gardes bénévoles, mandatés par la collectivité et, pour certains, assermentés auprès de la police forestière. Leur mission consiste à protéger la richesse du patrimoine naturel local, à sensibiliser le public aux enjeux liés à la conservation des milieux naturels, et à encourager un tourisme respectueux de l'environnement.



En lien avec les collectivités partenaires, les éco-gardes assurent tout au long de l'année, un ensemble de missions pour la protection et pour la valorisation de l'environnement sur les espaces naturels du territoire, principalement les week-ends, journées les plus concernées par la fréquentation des massifs forestiers et les plus sensibles pour les atteintes à l'environnement observées.



1

MOYENS TECHNIQUES

Les moyens techniques dont disposent les éco-gardes sont :

- 4 véhicules tout terrain,
- 1 embarcation légère avec moteur thermique et électrique,
- des VTT AE,
- des lots de bord pour chaque véhicule comprenant du matériel de tronçonnage ainsi que des équipements de protection individuelle, des remorques et du matériel technique pour intervenir sur des chantiers nature en toute autonomie

2

POLICE FORESTIERE

Certains éco-gardes ont été assermentés à la police forestière par le conseil départemental des Yvelines, Cette démarche permet d'appuyer les procédures judiciaires qui seront établies par les autorités compétentes sur la base des constats faits par les éco-gardes assermentés.

3

LOCALISATION

Le dispositif éco-garde bénéficie de deux bases logistiques.

L'antenne nord se situe à Mareil sur Mauldre.

L'antenne sud, quant à elle, se situe au haras national des Bréviaires, sur la commune du même nom.



4

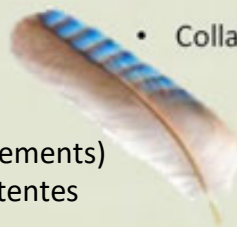
EFFECTIF

Au total une quinzaine d'éco-gardes hommes et femmes qui composent l'effectif d'éco-gardes ainsi que des réservistes répartis sur les 2 antennes.



Les missions

- Surveillance des espaces naturels communaux & départementaux
- Mise en sécurité des chemins (arbres ou branches menaçantes)
- Interventions forestières (tronçonnage, élagage, débroussaillage)
- Interventions en milieux aquatiques (enlèvement d'embâcles, dégagements)
- Veille de la faune sauvage en collaboration avec les autorités compétentes



- Collaboration autorités (Gendarmerie, OFB, Police Nationale, Municipale)
 - Soutien Sapeurs Pompiers (SDIS 78)
- Informations rencontres avec les utilisateurs de la nature
- Enlèvements d'animaux morts, transports animaux perdus
 - Organisation de sorties nature

Carte des sites départementaux et communes partenaires



Yvelines
Le Département



Liste des ENS sous surveillance Eco-garde :
19 sites, soit 2 076 hectares

1. Forêt des Grands Bois
2. Forêt d'Abbecourt
3. Forêt des Flambertins
4. Etang du Bout du Monde
5. Forêt des Tailles d'Herbelay
6. Forêt de Sainte-Apolline
7. Forêt de Pinceloup
8. Forêt de Saint-Benoit
9. Forêt de Plaisance
10. Forêt de Rochefort
11. Forêt de Ronqueux
12. Forêt de Méridon
13. Forêt de la Madeleine
14. Forêt de Champfaily
15. Forêt de Florence
16. Bois des Gaules
17. Site des Côtes de Montbron
18. Bois de Tivernoux
19. Roselière de la Poussarderie

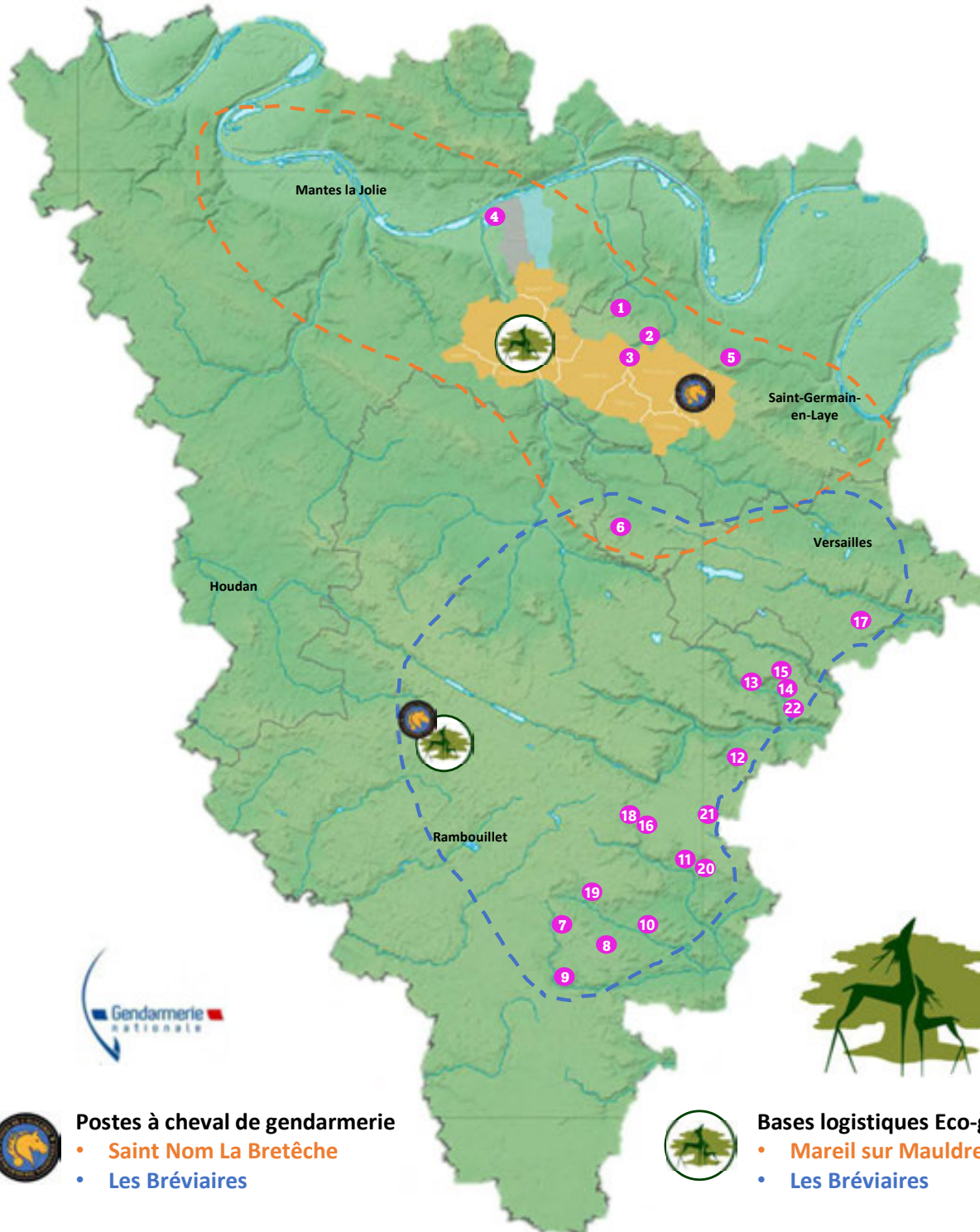
Communes partenaires : 13 communes

- Aubergenville
- Flins sur Seine



Communauté de communes Gally Mauldre

- Saint Nom La Bretèche
- Chavenay
- Feucherolles
- Davron
- Crespières
- Herbeville
- Bazemont
- Maule
- Mareil sur Mauldre
- Montainville
- Andelu



Gendarmerie
NATIONALE



Postes à cheval de gendarmerie

- Saint Nom La Bretèche
- Les Bréviaires



Bases logistiques Eco-gardes

- Mareil sur Mauldre
- Les Bréviaires



Partenariats Eco-garde



Suite à la signature d'une convention entre la commune et le dispositif éco-garde, Fabien Lambert occupe, depuis maintenant 3 ans, le poste d'éco-garde en tant que salarié de la commune de Beynes

Après une période de formation et d'observation auprès des éco-gardes, c'est aujourd'hui son retour d'expérience qui profite à notre dispositif

Fabien participe régulièrement à nos tournées éco-garde et nos bénévoles viennent en renfort sur la commune de Beynes pour des opérations nécessitant notre appui

Un partenariat gagnant gagnant !

Bilan des opérations 2025 sur la commune :

- **119** Dépôts sauvages identifiés
- **25 328€** de dépôts sauvages ramassés
- **34** Ramassages de déchets
- **18** Interventions dans une rivière
- **37** Animaux sauvages morts évacués
- **29** interventions d'Entretien dans un chemin
- **32** Sensibilisations scolaires
- **240** Contacts avec un administré
- **88** Réunions
- **64** Documents rédigés
- **16** Tournées éco-garde
- **53** Autres



Autres Partenariats Eco-garde



Les éco-gardes de Lyon métropole fêtent leur première année d'existence.

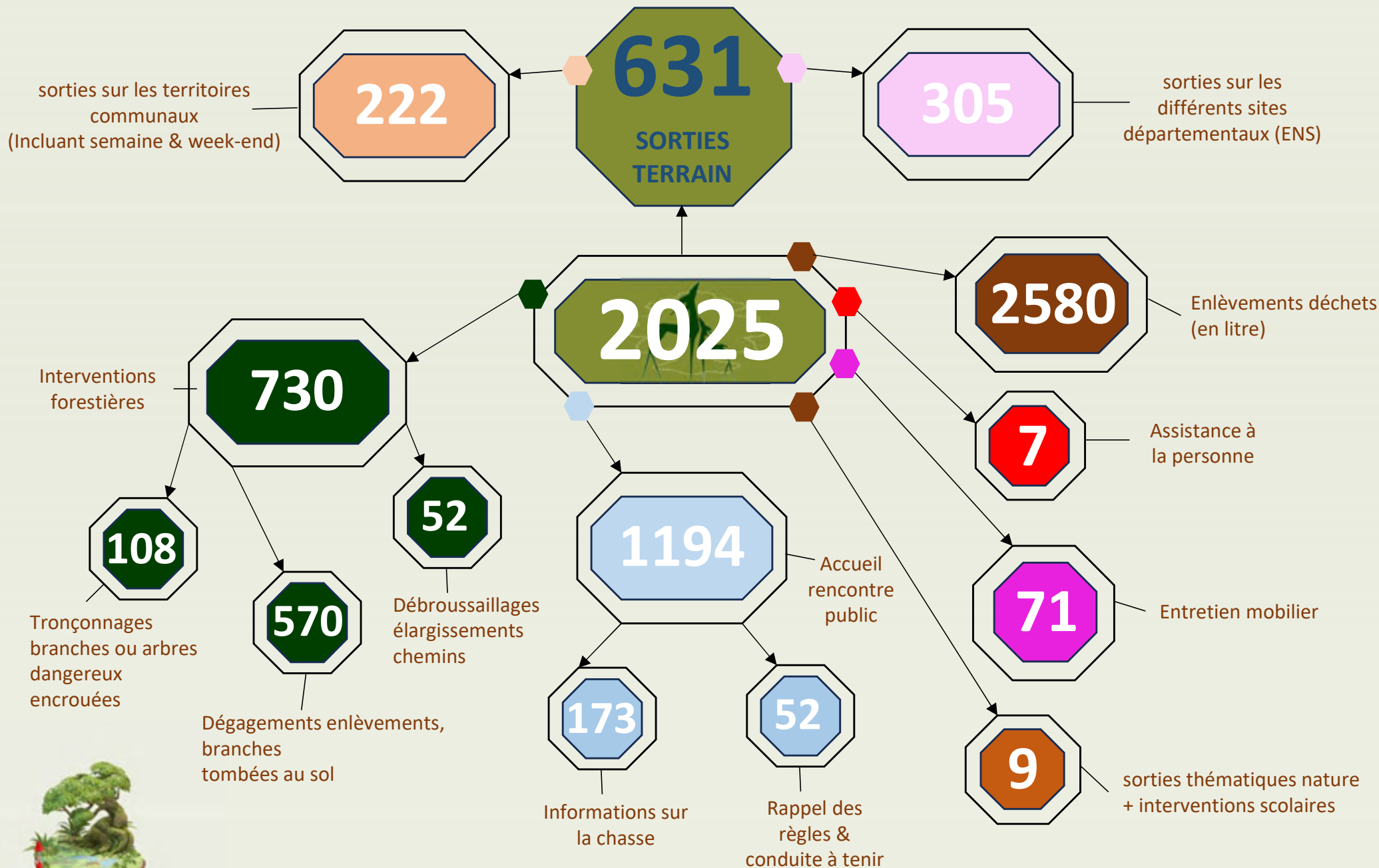
Ce sont désormais une vingtaine d'éco-garde qui assurent tous les week-ends dans cinq des quinze **Espaces naturels sensibles** (ENS) de la Métropole de Lyon, dont le Vallon de l'Yzeron, un **rappel des bonnes pratiques et des règles à adopter dans ces espaces protégés**.

Les bénévoles, reconnaissables grâce à leur tenue d'**éco-garde** vont à la rencontre des promeneurs pour leur **rappeler les bonnes pratiques et les règles à adopter dans ces espaces protégés**, ils sont aussi là pour faire remonter tous types d'informations : fréquentation, propreté, habitudes...





Bilan des actions 2025



Bilan des actions 2025

Nature de l'intervention	Communes	Département	Total
Enlèvement dépôts sauvages <1m3	3	4	7
Enlèvements déchets (en litre)	1850	730	2580
Coupe arbres ou grosses branches au sol	78	16	94
Coupe arbres encroués	12	2	14
dégagement de branches au sol	310	268	570
Débroussaillage, élargissement chemins	38	14	52
Intervention animaux morts	10	4	14
Intervention faune sauvage	5	0	5
Intervention milieu aquatique	12	0	12
Entretien fixation panneaux	8	3	11
Pose matériel divers	5	0	5
Réparation mobilier posé	3	4	7
Nettoyage mobilier posé	9	11	20
Autres actions d'entretien et de maintenance	13	15	28
Contact autorités (Gendarmerie, OFB, ONF...)	5	3	8
Autres contacts (SDIS, Louvetier, garde chasse)	4	0	4
Signalement dépôt sauvage	9	5	14
Assistance à la personne	5	2	7
Accueil rencontre public	352	842	1194
Information circulation interdite	5	8	13
Informations diverses aux usagers	103	112	215
Information sur la chasse	68	105	173
Rappel règles et conduite à tenir	20	32	52
Sorties nature	6	3	9



Objectifs

■ Participer à la préservation et au maintien de la biodiversité sur le territoire.

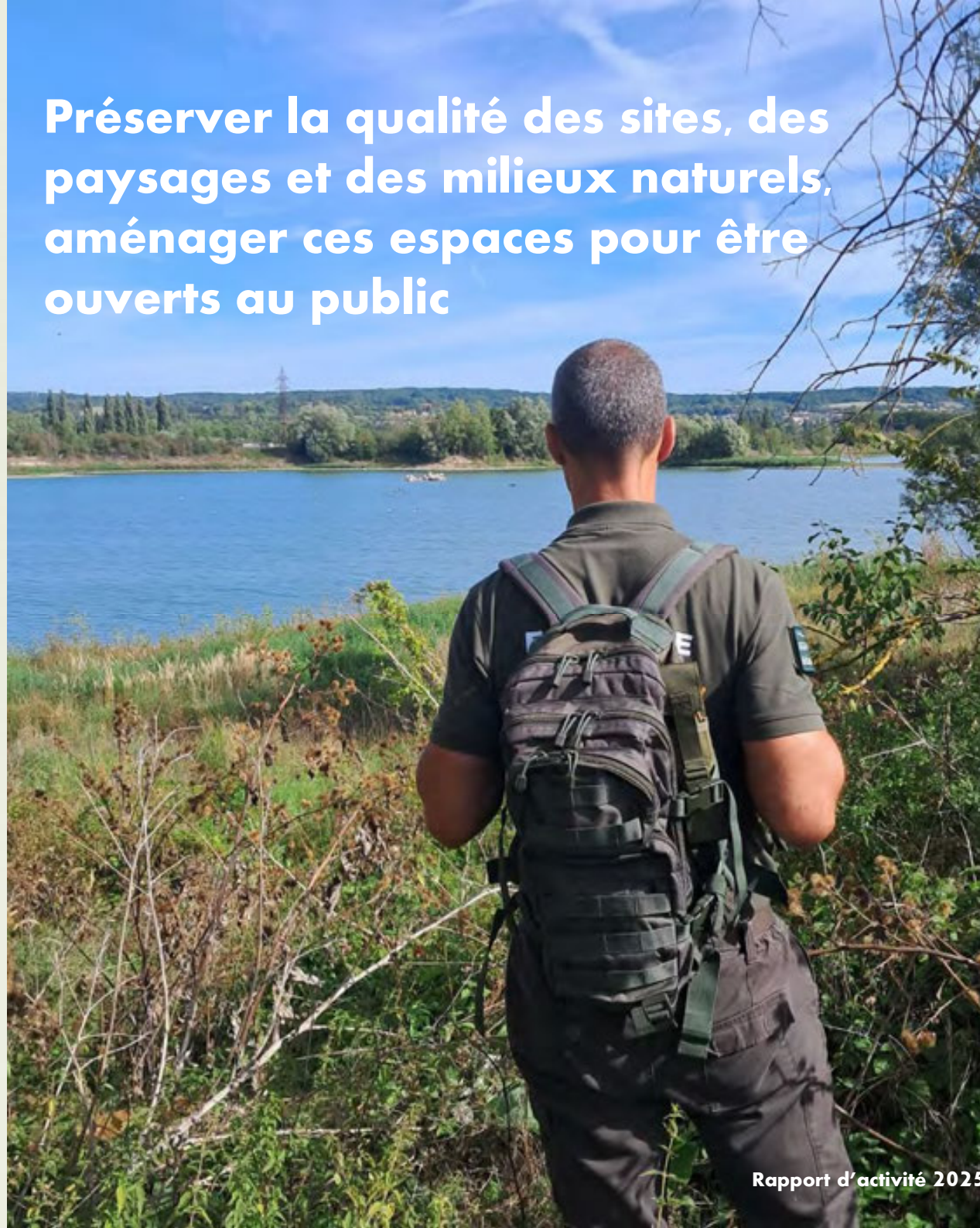
■ Améliorer le cadre de vie des Yvelinois par la conservation des paysages et du patrimoine naturel.

■ Contribuer à la vitalité économique du département par le développement du tourisme vert et de l'offre touristique.

■ Sensibiliser à l'environnement et à la mobilisation citoyenne.

■ Intégrer les enjeux écologiques et pérenniser les ressources.

Préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, aménager ces espaces pour être ouverts au public











L'année en images

Accueil du public

Information _ sensibilisation _ éducation



Questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs de la nature

- C'est quoi un éco-garde ? Quels est son rôle ? Pour qui travaillez-vous ?
- Qu'est qu'un ENS ? Combien y en a-t-il ? Qui gère ces forêts ?
- Peut-on se promener en toute sécurité en période de chasse ?
- Pourquoi on chasse encore aujourd'hui ?
- Qui contrôle les chasseurs ?
- Y a-t-il des zones interdites à la chasse ? Des jours sans chasse ?
- Pourquoi coupez vous autant d'arbres dans les forêts ?
- C'est quoi ces zones déboisées ? (en parlant des cloisonnements)
- Les sangliers sont-ils dangereux pour l'homme ? Que faire si j'en croise un ?
- Quels animaux trouve-t-on dans nos forêts ?
- Est-ce que les chasseurs mangent tout ce qu'ils tuent ?
- Pourquoi n'arrêtez-vous pas les motocross ?
- Peut on ramasser du bois ?
- C'est quoi cet arbre ? Cet insecte ? Cette plante ?
- ...



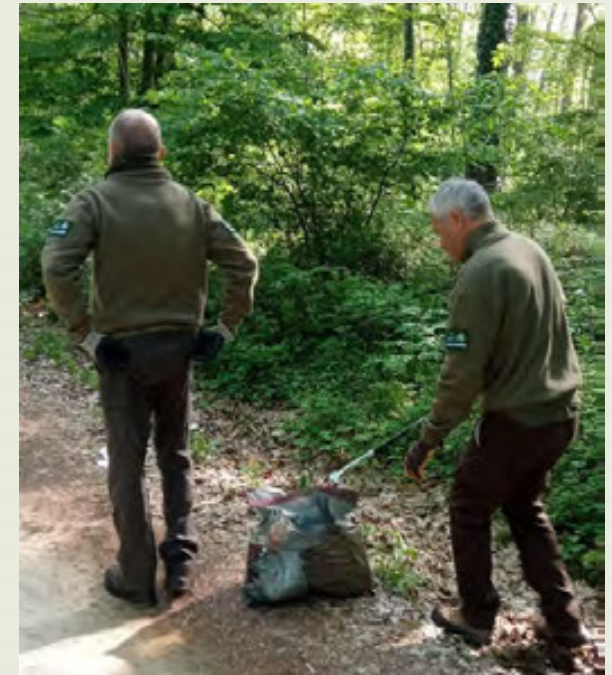


Formation aux premiers gestes & soins pour la faune sauvage

Les éco-gardes ont bénéficiés d'une formation aux gestes et aux premiers soins dispensés par le **Centre de soins Faune Alfort**, seul centre de soins pour la faune sauvage en Île-de-France.

Cette formation nous permet d'adopter les bons réflexes face à un animal sauvage en détresse, d'assurer une prise en charge d'urgence adaptée et de garantir son orientation vers une structure spécialisée, dans le respect du bien-être animal et de la réglementation.



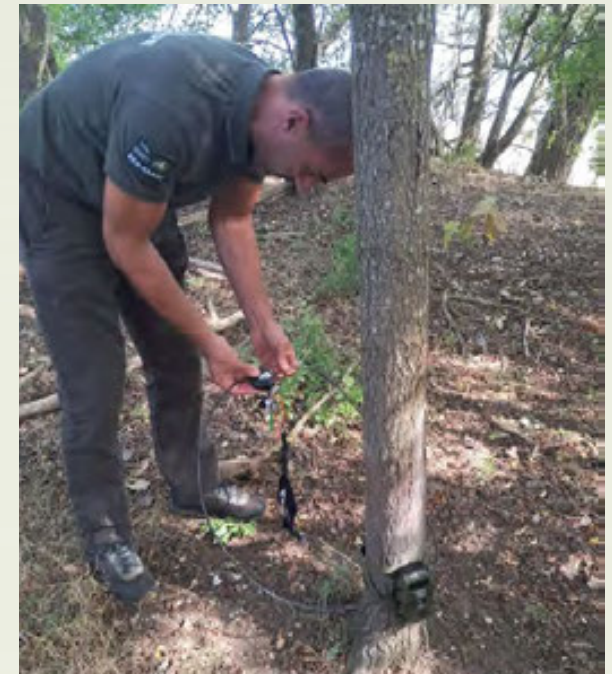


Les éco-gardes départementaux accomplissent tout au long de l'année diverses missions visant à protéger les milieux naturels du territoire.

Ils assurent la surveillance des sites, la prévention des risques, le nettoyage des décharges identifiées, l'entretien occasionnel du mobilier, des interventions forestières légères et la sécurisation des sentiers. Ils s'efforcent d'accueillir les visiteurs de manière optimale et de les informer sur la politique de préservation mise en place par le département, concernant l'ensemble des sites sous sa responsabilité.

Le rôle des éco-gardes dans l'accueil touristique du territoire est essentiel.

Grâce à leur présence sur le terrain et leur disponibilité, ils participent activement au soutien des actions conduites par les équipes du service Nature & Écologie ainsi que par les brigades forestières d'insertion.

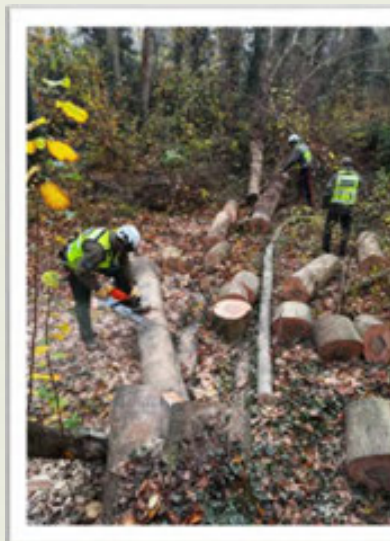
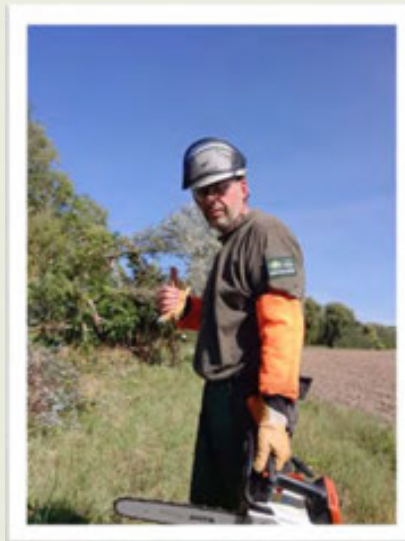






Des hommes et des femmes engagés pour la préservation du territoire





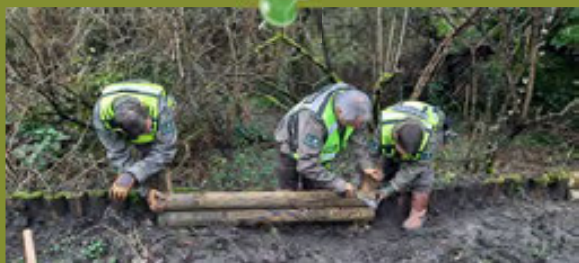
Le bois issu des coupes nécessaires pour dégager ou sécuriser les chemins est conservé sur place. Il contribue à la biodiversité en servant d'abri et de ressource pour de nombreuses espèces, ou est valorisé pour la fabrication de **meubles forestiers rustiques**, comme des bancs et des tables

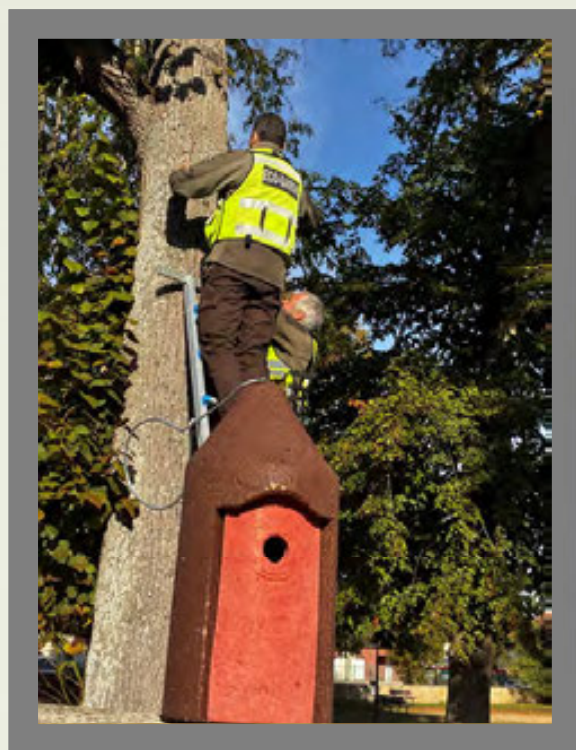
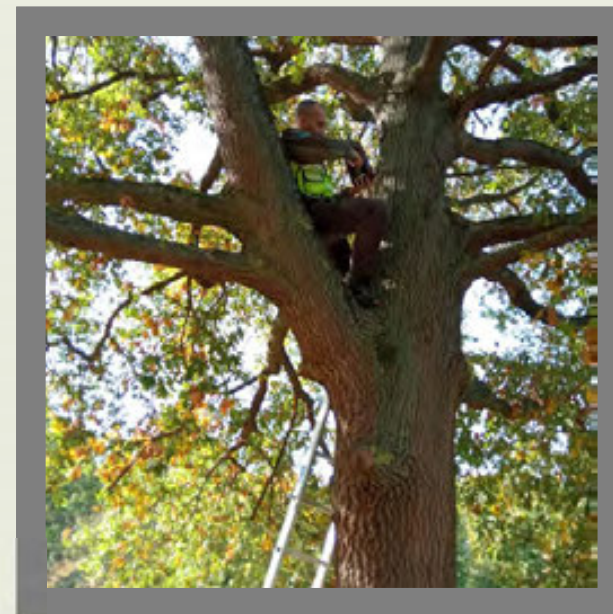


Entretien du crapauduc de Saint Nom la Bretèche



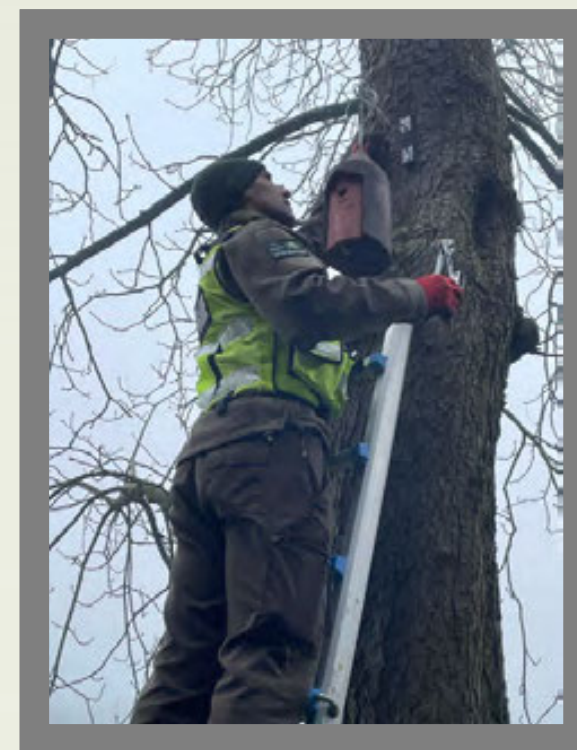
Les travaux effectués chaque année avant la migration des crapauds consistent à Elaguer la végétation, couper les branches et arbres qui gênent la structure et à entretenir ou remplacer les éléments abimés.





Installation de nichoirs pour **mésanges bleues** afin de favoriser une **régulation naturelle des chenilles processionnaires**.

Résultats : disparition de l'ensemble des nids de processionnaires observés et taux d'occupation de 100 % des nichoirs.





Les animaux blessés sont récupérés et transportés avec précautions au centre de soins de Maisons Alfort.



Ensemble, partageons notre passion de la nature

- La Préfecture des Yvelines
- La Direction Départementale des Territoires
- Le Groupement Départemental de Gendarmerie des Yvelines
- Le Conseil Départemental des Yvelines
- Les collectivités partenaires pour leur confiance depuis des années
- Les Députés et Sénateurs des Yvelines qui soutiennent nos actions
- La commune de Mareil-sur-Mauldre pour l'accueil de l'antenne nord
- La FICIF pour l'accueil de l'antenne sud
- Nos partenaires institutionnels

Remerciements



NOUS CONTACTER

Adresse postale

Mairie de Feucherolles
39, Grande rue
78810 Feucherolles

Antenne Yvelines Sud

Haras National des Bréviaires
Route du Perray
78610 Les Bréviaires

Antenne Yvelines Nord

Zone du Moulin
78124 Mareil-sur-Mauldre

 78ecogarde@gmail.com



Retrouvez-nous sur facebook & instagram